



## Arrêt de garde alternée de ma fille de 15 ans

Par **Gini1723**, le **17/04/2019** à **23:35**

Bonjour ma fille de 15ans a souhaité arrêter la garde alternée .on es passé au jaf mon ex mari ma rabaisser plus bas que terre et à fait de fausses déclarations. Jai pas pu me défendre car à donné ses conclusions la veille du jugement jai pas annulé car sa fait 2 ans que sa dure .il a repoussé plein de fois. Avec mon avocate on a parlé du désir de ma fille et son bien être mon ex mari cetais plus sur moi a me faire passer pour une mauvaise mère hors que me sui toujours occupé de notre fille et de ces problèmes de santé etc ...juste pour savoir sur quoi va se décide le jaf ??pour arrêter ou continuation de la garde alternée. Merci de votre réponse.  
Cdlt

Par **Visiteur**, le **19/04/2019** à **15:37**

Bonjour

Le juge va d'abord entendre tout le monde, dont votre fille... et prendra une décision (ou ne changera rien) en fonction de son bien-être à elle !